

EXTRAIT

Du registre de la Société Ecclésiastique de Saint Michel.

PROCES-VERBAL

Du bureau ordinaire tenu le 22 Septembre 1842.

LE vingt-deux septembre, mil-huit-cent-quarante-deux, en conséquence d'une lettre circulaire adressée à MM. les procureurs, par Monseigneur le président, en date du douze avril dernier, convoquant leur bureau ordinaire dans l'un des appartemens des MM. du Séminaire de Québec, se sont assemblés MM. Thos. Cooke, Thos. Maguire, vicaires généraux; L. Raby, F. X. Côté, Thos. Bédard, Chs. Frs. Baillargeon, S. J. N. Dumoulin, et J. F. Gagnon, procureurs, en présence desquels Monseigneur le président a ordonné la lecture du procès-verbal de l'année dernière, laquelle étant faite, il a exhibé:

10. Les formules d'agrégation de MM. Michel Griffith, missionnaire de Valcartier et de Stoneham, David Martineau, vicaire de Québec, Louis Théodore Bernard, vicaire du Château-Richer, Charles Ol. Caron, vicaire des Trois-Rivières, N. J. Bte. Olscamps, vicaire de St. Roch, Thos. Larouche vicaire de Lotbinière, Chs. Pouliot, vicaire de la Malbaie, Honoré Routier, vicaire de St. Roch de Québec, J. Noël Guertin, vicaire de Nicolet, et Augt. Millet, vicaire d'Yamachiche, lesquels ont été admis pour membres de la société.

Après quoi il fut résolu :

10. Que M. Pierre Bédard, ayant fait connaître par lettre, sa retraite, est censé ne plus appartenir à la société.

20. Que Monseigneur Gaulin, Evêque de Kingston et M. Jos. Ol. Leclerc, étant en retard, de plus de deux années, de leur contribution, n'appartiennent plus à la société.

Le Trésorier a fait recette, cette année, de la somme de £ 281 - 4 - 2
Laquelle ajoutée à ce qu'il y avait en caisse - 379 - 14 - 0
Forme la somme totale de - - - - - £ 660 - 18 - 2
La dépense de l'année est de - - - - - £ 271 - 16 - 1
De sorte qu'il reste en caisse - - - - - £ 389 - 1 - 7

30. Qu'une somme de £ 35 soit livrée à Mr. Daulé, membre infirme de la société.

40. Qu'une somme de £ 35 soit livrée à Mr. Desjardins, membre infirme de la société.

50. Qu'une somme de £ 35 soit livrée à Mr. Joyer, membre infirme de la société.

60. Qu'une somme de £ 35 soit livrée à Mr. Couture, membre infirme de la société.

70. Qu'une somme de £ 35 soit livrée à Mr. J. P. Lefrançois, membre infirme de la société.

80. Qu'une somme de £ 45 soit livrée à Mr. P. A. Parent, membre infirme de la société.

90. Qu'une somme de £ 30 soit livrée à Mr. Desrochers, membre infirme de la société.
100. Qu'une somme de £ 10 soit livrée à Mr. Ranvoyzé, membre infirme de la société.
110. Qu'une somme de £ 10 soit livrée à Mr. Delisle, membre infirme de la société, une fois payée.
120. Qu'une somme de £ 30 soit livrée à Mr. Perras, membre infirme de la société.

Monseigneur le Président ayant exhibé les réponses à sa circulaire proposant l'élection de douze Procureurs pour les six années suivantes, il en résulte que MM. Chs. Frs. Baillargeon, Thos. Cooke, S. J. N. Dumoulin, L. T. Bédard, Ls. Raby, J. B. Kelly, Thos. Maguire, F. X. Coté, Al. Mailloux, B. Fortin, G. Loranger et J. L. Beaubien sont élus procureurs, et que MM. Léprohon, Viau, J. F. Gagnon, Faucher, Delâge, Proulx, Cécil, Demers, F. Demers, Lacasse, Dufresne et Chiniqui sont les douze membres qui ont réuni plus de suffrages après les procureurs élus.

Fait et passé dans l'un des appartemens des MM. du Séminaire de Québec, par ordre de Monseigneur le président, les jour et an que dessus, et ont signé, lecture faite.

(Signé) ✠ Jos. Ev. de Québec.

Président de la S. E. S. M.

J. F. GAGNON,

Secrétaire de la S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis le dernier bureau tenu le 16 Septembre 1841.

Allouance à MM. Daulé	- - - -	£ 45 ⁻
Do. do. L. J. Desjardins	- - - -	£ 40
Do. do. Gauvreau	- - - -	£ 15 ⁻
Do. do. Perras	- - - -	£ 30
Do. do. Lefrançois	- - - -	£ 40
Do. do. Joyer	- - - -	£ 35 ⁻
Do. do. Ranvoyzé	- - - -	£ 10
Do. do. Couture	- - - -	£ 40
Allouance additionnelle de Mr. Couture	- - - -	£ 15 ⁻
Impression du Procès-verbal	- - - -	£ 1 - 10
Annonces, port de lettre, &c.	- - - -	£ 6 - 7
		<u>£ 271 - 16 - 7</u>

Le tout certifié conforme en substance au plunitif et au compte de Mr. le Trésorier y annexé. Ce 27 septembre 1842.

E. G. Plante Vt.